



REGARDS SUR

**10 ans
D' ACTIONS**

**CONTRE
LA RÉCIDIVE**

SOMMAIRE

ÉDITO

10 ans, déjà !

par Nicolas de Tavernost

— 4 —

10 ans, et après ?

par Éric d'Hotelans

— 5 —

LA FONDATION

Nos objectifs, notre action
L'engagement des collaborateurs

— 6 —

NOTRE HISTOIRE

2010 > 2015

Les débuts

— 8 —

2015 > 2020

La confirmation

— 14 —

2020 > 2025

L'avenir

— 20 —

Décembre 2020 - Directrice de publication : Isabelle Verrecchia - Conception et réalisation : MOONSIDE AGENCY
- Crédits photos : Ade Adjou, Aurélia Blanc, Éric Dessons, Aurélien Faidy/M6 - Mathieu Genon - Gilles Lambert - mheim3011,
kaelhser, jjiMiller11, Moyo Studio, Sam Edwards, Simonkr / iStock - BT Image, Chagin, borisblik / AdobeStock - Imprimé par
l'entreprise adaptée HandiPRINT - Groupe Lecaux - sur papier certifié PEFC

Pour la réinsertion socioprofessionnelle des personnes détenues

Une prison qui ne réinsère pas est préjudiciable à la société tout entière.

61 % des anciens détenus récidivent dans les cinq ans qui suivent leur libération* ; ne pas retrouver d'emploi après un épisode carcéral est un facteur aggravant.

C'est pourquoi la Fondation d'entreprise du Groupe M6 soutient les initiatives de terrain qui combinent accompagnement social soutenu et retour vers l'emploi, et défend un modèle d'alternative à la détention par un retour progressif vers la société et le monde du travail.

Lutter contre l'illettrisme et accéder à l'éducation Resocialiser par la culture Accompagner le retour vers l'emploi

Depuis 10 ans, ce sont 5 millions d'euros qui ont bénéficié à plus de 21 000 détenus et leurs familles au travers des actions de la Fondation du Groupe M6 menées dans 120 établissements pénitentiaires et en milieu ouvert.

CHIFFRES-CLÉS 2020



Projets accompagnés



Établissements pénitentiaires touchés



Actions en milieu ouvert



Interventions de collaborateurs



De budget annuel

* Étude « Prévention de la récidive et individualisation des peines : Chiffres-clés » (juin 2014) - Ministère de la Justice



**NICOLAS
DE TAVERNOST**
*Président
du Directoire
du Groupe M6*

10 ans, déjà !

En créant une fondation dédiée au sujet carcéral il y a 10 ans, le Groupe M6 a souhaité passer d'un rôle de décryptage de la société à celui d'acteur de sa transformation. Un parti-pris que certains ont qualifié d'audacieux mais que nous avons toujours perçu comme la réponse nécessaire à un enjeu sociétal fort : 6 personnes sur 10 récidivent dans les cinq années qui suivent leur sortie de prison.

Il n'est plus à démontrer qu'une prison sans réinsertion est préjudiciable à la société tout entière. Le sujet appelle une réponse globale, qui n'incombe pas seulement à l'Administration pénitentiaire. Qui mieux que l'entreprise pour apporter

des solutions concrètes à la question du retour à l'emploi des anciens détenus ? En témoignent la centaine de collaborateurs M6 mobilisés chaque année auprès des associations actives sur le terrain et l'impulsion continue du Groupe en faveur de l'embauche de personnes ayant connu un épisode carcéral, avec une préoccupation constante d'exemplarité.

Le regard porté par la société sur les entreprises change et les attentes vis-à-vis de leurs engagements prend une dimension nouvelle : l'entreprise doit être un levier d'impulsion pour créer d'autres formes de valeurs et s'inscrire sur le terrain de l'innovation utile à tous. Là, est l'enjeu essentiel !

communs sont une nécessité pour répondre aux enjeux d'innovation et d'expérimentation des problématiques de réinsertion des personnes détenues.

En 10 ans d'actions, la fondation s'est forgée une place inédite dans l'écosystème pénitentiaire. La pérennité de son engagement tout comme son positionnement sur le sujet clivant et pourtant crucial de la lutte contre la récidive, sont salués par ses partenaires - associations, Administration pénitentiaire, Ministère de la Justice... - avec lesquels une solide relation de confiance s'est tissée au fil des projets communs.

S'inscrire au cœur des projets, être au plus proche des besoins et à l'écoute du terrain, est l'ADN-même de notre fondation. Ce nouveau mandat sera marqué par une impulsion supplémentaire dans notre accompagnement : faciliter les interactions entre parties prenantes et partager des référentiels d'évaluation

Notre ambition, parallèlement à ce travail de terrain, est d'engager les entreprises à ouvrir davantage leurs portes à l'emploi des ex-détenus. La nécessité de faire sauter les verrous entre le monde de l'entreprise et l'univers carcéral n'est plus à démontrer : acculturation réciproque, conciliation des impératifs de chacun pour un objectif commun d'inclusion... De nouvelles formes de coopérations sont à inventer pour croiser les expertises et démultiplier l'impact du mécénat sur le défi social que nous souhaitons relever collectivement. Nous embrassons ce rôle de chef de file avec détermination tant il nous paraît être l'une des clefs de la réussite.

10 ans, et après ?



ÉRIC
D'HOTELANS
*Président
de la Fondation
du Groupe M6*

Nos objectifs, notre action

L'engagement des collaborateurs du Groupe

La fondation d'entreprise du Groupe M6 est la seule fondation entièrement dédiée au sujet carcéral. Née de la conviction personnelle de son fondateur, Nicolas de Tavernost, elle a dès ses débuts mobilisé les collaborateurs dans ses missions de lutte contre la récidive et de sensibilisation sur le rôle de la prison.

UNE FONDATION OPÉRATRICE

Dans ses premières années, elle s'est attachée à apporter un soutien financier aux associations agissant au contact direct des personnes détenues.

L'équipe

Isabelle Verrecchia

- Directrice de l'Engagement du Groupe M6
- Déléguée Générale de la Fondation M6

Emmanuelle Tanneau

- Déléguée Générale adjointe de la Fondation M6

Marine Orhan

- Chargée de projets

Véréna Langlois

- Assistante projets et communication



Des discussions quotidiennes avec les acteurs de terrain - administration et établissements pénitentiaires, structures associatives, détenus eux-mêmes, actuels ou anciens, ainsi que les entreprises désireuses de s'impliquer - lui ont permis d'affiner progressivement les besoins prioritaires auxquels elle entendait répondre.

Au cours de son deuxième mandat, elle a progressivement développé des initiatives en propre afin d'initier de nouvelles dynamiques et d'insuffler un lien fort avec la société civile dans chacun de ces projets opérés. Au terme de ces dix ans d'engagement, la Fondation a progressivement développé une expertise sur les sujets de la lutte contre la récidive, et fait évoluer son mode d'action en faveur de la réinsertion professionnelle des personnes détenues.

LA FIERTÉ DE DÉFENDRE ENSEMBLE UNE CAUSE QUI FAIT SENS

Au cours de ce nouveau mandat qui commence, la Fondation entend aller plus loin dans la mobilisation autour de l'enjeu de société que représente la réinsertion des personnes ayant connu un épisode carcéral.

Nathalie Renoux
Marraine de la Fondation
du Groupe M6

« C'est une fierté d'être marraine de la Fondation. Je ne peux plus imaginer ma présence au sein du Groupe M6, sans cette implication citoyenne. Les actions auxquelles je participe en prison donnent du sens à ma vie professionnelle. Et quelle plus grande satisfaction que l'embauche d'un détenu et sa réinsertion ! »

Entreprise de médias, le Groupe M6 assume la responsabilité sociétale qui lui incombe, à travers sa Fondation, désormais intégrée à sa Direction de l'Engagement, et à travers des initiatives sur ses antennes ou au sein de son organisation.

Le Groupe M6 réunit ses collaborateurs autour de projets communs portés par sa Fondation. Chacun a des compétences, porte un talent, sur lesquels elle peut s'appuyer. Car au-delà de l'engagement d'un Groupe, les actions de la Fondation traduisent l'engagement de collaborateurs en tant que citoyens. Leur mobilisation insuffle une énergie complémentaire aux initiatives de la Fondation, et donne un supplément de sens à son travail.



Le conseil d'administration

Il est composé de représentants du collège des fondateurs du Groupe M6 ainsi que de personnalités qualifiées extérieures à l'entreprise.

COLLÈGE DES FONDATEURS DU GROUPE M6

Éric d'Hotelans

- Président de la Fondation du Groupe M6

Nicolas de Tavernost

- Président du Directoire du Groupe M6

Karine Blouët

- Secrétaire générale du Groupe M6

Cindy Hubert

- Journaliste RTL – Service police/justice

Jérôme Lefébure

- CFO Groupe M6

- Membre du Directoire du Groupe M6

Nathalie Renoux

- Marraine de la Fondation du Groupe M6

- Journaliste et présentatrice des JT

Florence Savall-Escudier

- Responsable de production

Catherine Schöfer

- Directrice générale de Téva et Paris Première

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

Cécile Dangles

- Première vice-présidente
auprès du Tribunal judiciaire de Lille

Juliette Gatignon

- Directrice nationale Unis-Cité
- Administratrice du réseau Envie 2E Île-de-France

Isabelle Gorce

- Première présidente de la cour d'appel
de Bordeaux

Les débuts

Les premières années de la Fondation ont été consacrées au soutien d'une cinquantaine d'associations partenaires de l'Administration pénitentiaire, sur 112 projets exclusivement en détention et pour la plupart en lien avec le maintien du lien familial ou avec l'audiovisuel, cœur de métier du Groupe. Dans ces premiers temps, les soutiens ont permis une amélioration de la qualité de vie des détenus, par la diversification de l'offre d'activités culturelles (spectacles, concerts, ciné-débat).

En soutenant des formations aux métiers de l'audiovisuel initiées en détention, la Fondation s'est progressivement familiarisée avec les enjeux de l'emploi à la sortie de prison.

2010
2015

2010

Maintenir le lien familial

L'association Relais Enfants-Parents soutient les relations familiales compromises par l'incarcération, afin que la peine prononcée envers un parent ne devienne pas celle de l'enfant. En accompagnant les enfants en visite médiatisée au sein d'espaces protégés dans les lieux de détentions, les bénévoles de l'association (formés et suivis) permettent à la personne détenue de construire le rôle qu'elle conserve auprès de ses enfants et l'accompagner à la parentalité.

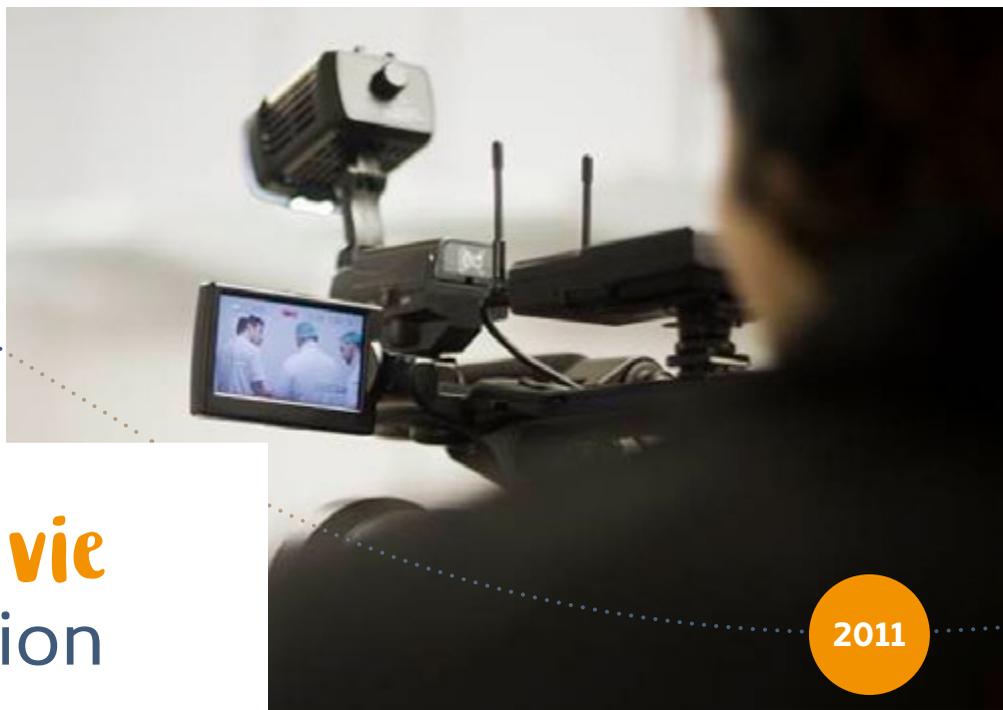
Des entretiens avec l'enfant, le parent détenu et leur entourage (parent non détenu, fratrie...) préparent les rencontres au sein de la prison. L'association organise également des ateliers d'échanges entre parents en détention, au cours desquels des objets peuvent être fabriqués par le parent détenu pour être offert à son enfant (coussins, boîtes à trésors...).

PERSPECTIVES

Commencé en 2010, le partenariat historique qui lie la Fondation au Relais Enfants-Parents a débuté en Île-de-France. Il s'est progressivement étendu à d'autres territoires, comme la région PACA et les Pyrénées catalanes.

Les collaborateurs du Groupe se sont engagés dès les débuts de ce projet fédérateur, en accompagnant bénévolement près de 750 enfants en 10 ans. Au-delà de simples visites de parloir, il s'agissait de faciliter le lien entre parent et enfant en permettant à la personne détenue de conserver son rôle au sein de sa famille. Au fil de ces années, la Fondation a ainsi acquis la conviction qu'avec le logement et l'emploi, le maintien des liens familiaux est l'un des trois piliers de la réinsertion.





Faciliter la vie en détention

2011

Le « canal interne » est un circuit de diffusion audiovisuel propre à l'établissement pénitentiaire, desservant l'ensemble des télévisions installées dans les cellules, sur une chaîne réservée aux programmes de la prison. Le plus souvent, il s'agit d'informations générales sur l'établissement (activités proposées, présentation des intervenants, des différents services, etc.), ou encore de programmations de films établies par un « auxi » (détenu travaillant pour ce canal vidéo interne).

Les détenus sont à la fois spectateurs et acteurs du canal interne, car ils en assurent généralement le fonctionnement, avec l'aide de professionnels de l'image : captation d'événements ayant lieu au sein de l'établissement (spectacles, concerts...) ou encore montages d'informations et d'émissions originales réalisés lors d'ateliers vidéo.

PERSPECTIVES

Soutenir des projets avec les métiers du Groupe était une évidence pour la Fondation. D'abord sollicitée pour la création des canaux vidéos internes des établissements pénitentiaires en finançant le matériel de diffusion et en proposant les compétences techniques des collaborateurs du Groupe pour l'installation, la Fondation a très vite apporté son appui à des associations animant des ateliers audiovisuels et cinéma.

Par exemple, l'association Les Yeux de l'Ouïe, soutenue plusieurs années par la Fondation, anime des ateliers vidéos au centre pénitentiaire de Paris la Santé. Au total, toutes associations confondues, une douzaine de canaux vidéos ont été soutenus par la Fondation, bénéficiant à une centaine de détenus. En s'associant à des projets de plus en plus aboutis tant sur les plans artistiques qu'éditoriaux, la Fondation a contribué à professionnaliser l'activité audiovisuelle en prison.

Développer le travail pénitentiaire

Souhaitant donner l'exemple sur le travail pénitentiaire, le Groupe M6 a choisi en 2012, de faire réaliser le sous-titrage en LSF (langue des signes française) de certains de ses programmes par un atelier intégré au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse. Sa création – de la conception du projet à l'installation des 4 postes de travail – a été portée par le Groupe. Jusqu'en 2016, environ 10 heures de programmes par mois ont été confiées à l'équipe de quatre opérateurs formés.

PERSPECTIVES

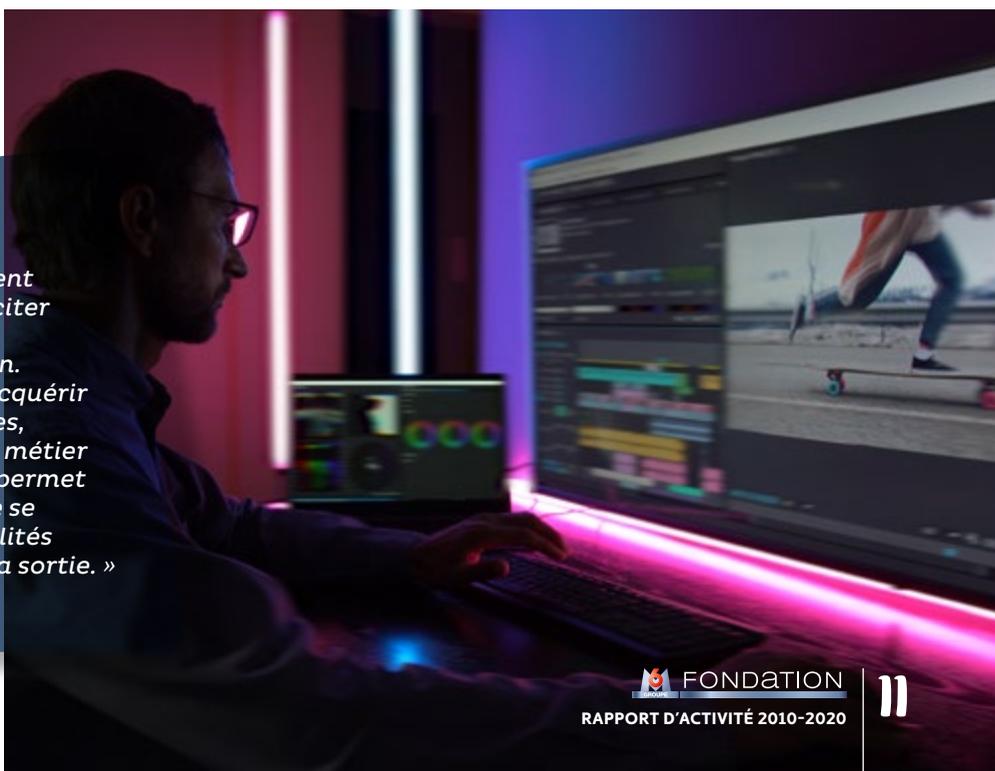
Soucieuse d'identifier des activités professionnelles innovantes à proposer en détention, la Fondation a conçu et déployé cette expérimentation. À son terme en 2016, 7 détenus avaient travaillé pour l'atelier, élargissant leurs champs de compétences à leur sortie de prison. Ce projet a permis à la Fondation d'approcher les enjeux du travail carcéral : la nécessaire formation des travailleurs, les spécificités en matière de rémunération et les contraintes internes parfois difficilement compatibles avec les besoins d'un client... Sa réflexion sur le travail pénitentiaire comme un véritable levier de réinsertion professionnelle s'est ainsi engagée, en prémices au rapport qui paraîtra en 2018 (cf. page 18).

2012

Tally Fofana

CEO DigiTall Paris,
ancien détenu

« Aujourd'hui le travail pénitentiaire est seulement un moyen de ne pas solliciter sa famille pour subvenir à ses besoins en détention. Donner l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, d'apprendre un nouveau métier en vue de la réinsertion, permet à la personne détenue de se projeter dans des possibilités autres que la récidive à la sortie. »



Lutter contre l'illettrisme

Toute personne détenue peut accéder à une formation en vue de sa réinsertion : les priorités des enseignants de l'Éducation nationale présents en détention sont donc l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, ainsi que la préparation au Certificat de Formation Générale (premier diplôme de l'Éducation Nationale). Les cours sont dispensés gratuitement, non rémunérés, raison pour laquelle certains détenus sont obligés de travailler au détriment de leur apprentissage.

Or le manque d'autonomie dans la vie courante qui résulte de la non-maîtrise des compétences de base complique grandement la réinsertion. C'est pourquoi, la Fondation a soutenu un système de bourses mensuelles à destination des détenus indigents dans plusieurs établissements des Hauts-de-France et d'Île-de-France.

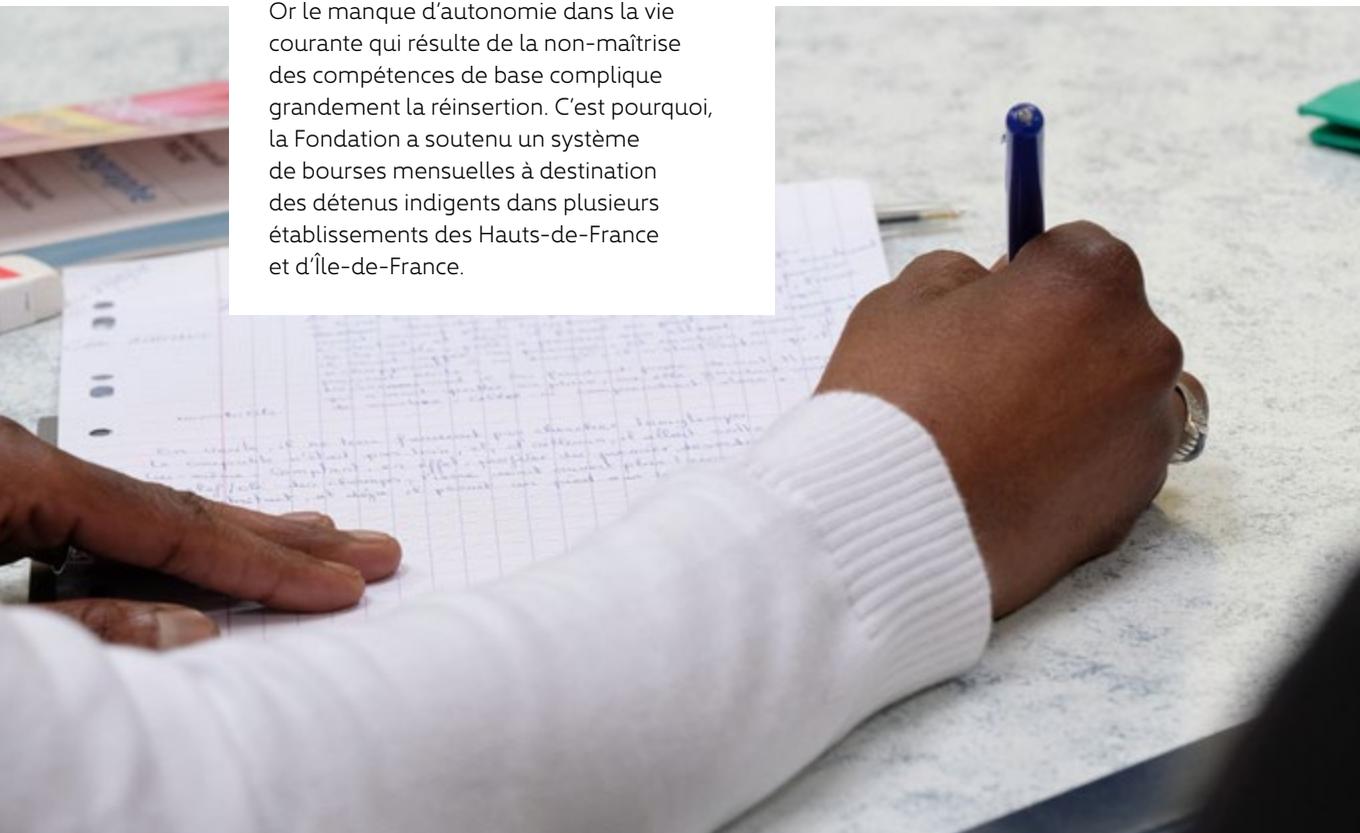
PERSPECTIVES

En initiant en 2013 son soutien au droit à l'éducation en prison, la Fondation s'est plongée dans une autre réalité de la détention, celle de l'illettrisme. 17,3 % des personnes détenues échouent au test de lecture proposé à l'entrée en détention*.

Ces bourses, attribuées sur des critères de mérite et d'assiduité, ont permis de tisser des liens forts avec les équipes pédagogiques d'établissements pénitentiaires.

Elle s'est ainsi associée à leur réflexion : comment donner l'envie d'écrire à des personnes en rupture avec les mots ? De cette démarche est né le concours « Au-delà des lignes » (cf. page 16).

* Source : bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire - 2018-2019, Ministère de la Justice.



Susciter le débat par la culture

« Fleury fait son cinéma » est un festival organisé au sein même de la prison de Fleury-Mérogis par le Spip (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation). Au programme, projection de films, ateliers, débats, comme autant de passerelles culturelles vers l'extérieur. Les ambitions de ce festival sont d'initier à la critique cinéma, d'apprendre à défendre ses idées, de réussir à interagir et à trouver sa place au sein d'un groupe. Une des originalités est de faire participer au même titre, dans un jury mixte, les personnes placées sous main de justice et le personnel pénitentiaire de Fleury-Mérogis à une action culturelle.

PERSPECTIVES

La Fondation a soutenu le Festival dès sa deuxième édition en 2012. Dès 2014, elle l'a co-organisé avec le Spip, en mobilisant des collaborateurs experts en cinéma pour faire vivre ce festival, qui, faisant entrer la culture en prison, élargit l'horizon des personnes détenues. À travers « Fleury fait son cinéma », la Fondation a constaté l'importance, dans la resocialisation des personnes détenues, de créer des espaces de débats avec des personnes de l'extérieur. Parce qu'il favorise le développement de l'analyse critique et l'écoute de la parole de l'autre, la Fondation porte une attention particulière à l'accès à l'art et à la culture dans le parcours d'insertion ou de réinsertion.



« Le festival est une action totalement atypique qui prend tout son sens dans une maison d'arrêt de la taille de Fleury. L'effet de masse est cassé, modifiant l'image des personnels chez les détenus et donnant du sens à la peine. Leur participation leur donne une meilleure estime d'eux-mêmes, et dans le même temps améliore leur relation aux autres. »

2014

Nadine Picquet

Directrice interrégionale
des services pénitentiaires de Bordeaux

La confirmation

Au cours de son deuxième mandat, la Fondation a continué à apporter des solutions concrètes aux problématiques des personnes détenues, en soutenant en cinq ans 56 associations représentant 75 projets, dont une part grandissante en milieu ouvert, se frottant de plus en plus aux enjeux de l'accompagnement à la sortie de détention et des alternatives à la prison. Elle a également développé davantage de partenariats et d'actions en propre, agissant elle-même directement sur le terrain. Elle a pris part au débat public, informant sur le droit à la réinsertion, mobilisant pour la reconnaissance de la « seconde chance », pour aller au-delà des clivages et changer les regards sur la prison et les personnes détenues.

2015
2020

2015

Explorer d'autres voies pour se réinsérer

Face aux difficultés des anciens détenus à trouver un emploi salarié, l'entrepreneuriat peut constituer une solution à leur réinsertion, à la condition de bénéficier d'un accompagnement qui prenne en compte leurs besoins spécifiques. La Fondation a sollicité l'ADIE, association pionnière dans l'aide aux personnes éloignées du marché du travail dans la création d'entreprise.

Des sortants de prison ont ainsi bénéficié d'une formation collective de 6 semaines et d'un accompagnement individuel par l'ADIE, leur permettant de créer leur entreprise.

PERSPECTIVES

En complément de l'action de la Fondation auprès de l'association, douze collaborateurs du Groupe M6 ont partagé leur expertise et prodigué des conseils aux futurs entrepreneurs. Ce partenariat a bénéficié à une dizaine de personnes entre 2015 et 2016. En étant force de propositions innovantes auprès de l'Administration pénitentiaire, la Fondation a contribué à étoffer l'éventail des possibles pour les personnes en réinsertion, et à acculer deux mondes que tout semblait opposer, entrepreneuriat et univers carcéral.



Relancer le goût d'apprendre par le plaisir d'écrire

2016

Au cours de ses premières années d'action, la Fondation a tissé des liens étroits avec les enseignants de l'Éducation nationale en prison. En réponse à leur demande, donner l'envie d'écrire à des personnes en rupture avec les mots, la Fondation a lancé un concours d'écriture dans des établissements pénitentiaires, « Au-delà des lignes ».

À travers des ateliers d'écriture encadrés par les enseignants, des personnes détenues (hommes, femmes et mineurs) sont amenées à découvrir ou

à redécouvrir le plaisir de lire et d'écrire. À l'issue de ces ateliers, ils rédigent un texte qui est soumis à un jury, composé de membres issus de la société civile. Chaque année, un recueil regroupant les productions de l'ensemble des participants est édité, partageant les mots des personnes détenues.

PERSPECTIVES

Chaque membre du jury – écrivain, journaliste, scénariste... – va à la rencontre des « apprentis écrivains » en détention avant la remise des prix, leur donnant la parole dans un espace d'expression inédit pour eux.

En cinq éditions successives, une centaine d'enseignants de l'Éducation nationale se sont mobilisés pour animer les ateliers dans plus de 85 établissements pénitentiaires auprès de 1 243 personnes détenues. Redonner, par le plaisir de lire et d'écrire, le goût d'apprendre, c'est aussi favoriser la réinsertion.

« Chaque année, le concours donne lieu à des textes émouvants, reflets des individus : chacun y met une part de lui-même, avec pudeur et générosité. Pour moi, c'est le signe que chacun a ses mots, qui que l'on soit, d'où que l'on vienne, et que de leur assemblage peut naître une forme d'expression surprenante. »

Maxime Chattam
Romancier, membre du jury



Favoriser les alternatives à l'incarcération

La ferme Emmaüs Lespinassière (département de l'Aude) est une structure d'accueil de personnes détenues en fin de peine. À travers l'exploitation d'une ferme agroécologique, l'association propose via un chantier d'insertion, un travail rémunéré, un logement et un accompagnement social soutenu aux personnes en réinsertion afin qu'elles construisent un nouveau projet de vie.

Emmaüs Lespinassière s'inspire du modèle de la ferme de Moyembrie (département de l'Aisne), dont l'essaimage est porté par Emmaüs France. Deux autres de ces fermes seront également soutenues par la Fondation par la suite : Emmaüs Baudonne, dédiée aux femmes sous main de justice (Landes), et Source d'Envol (Loire-Atlantique).

2017

PERSPECTIVES

La Fondation du Groupe M6 a soutenu dès son lancement Emmaüs Lespinassière, un véritable sas entre le dedans et le dehors, et un lieu de « réapprentissage » de la liberté pour ses résidents. La ferme accompagne vers leur réinsertion une dizaine de résidents-salariés chaque année. Ce soutien a marqué l'ouverture progressive de la Fondation au « milieu ouvert » : s'en suivront pas moins de 13 projets d'alternatives à l'incarcération (via des aménagements de peine tel que le placement extérieur). Ces alternatives ciblent particulièrement les « longues peines » ; elles accompagnent le passage entre le milieu carcéral et le monde extérieur, luttant contre la récidive et l'exclusion.



S'investir dans un rôle de plaidoyer

L'Institut Montaigne et la Fondation du Groupe M6 se sont unis dans la conviction que le travail pénitentiaire et la formation professionnelle en prison constituent d'importants leviers, aujourd'hui largement sous estimés et sous utilisés, pour accompagner la personne détenue dans la préparation de sa sortie. L'Institut Montaigne et la Fondation ont réuni un groupe d'étude composé de onze personnalités issues du privé, du public, toutes expertes de l'univers carcéral ou issues de la société civile. Leurs regards croisés ont été enrichis de 44 entretiens, menés auprès de représentants de l'Administration pénitentiaire, d'entreprises, de chercheurs, d'associations et d'anciens détenus. Ce travail a abouti à un rapport, étayant neuf propositions concrètes, destinées tant aux pouvoirs publics qu'aux acteurs de terrain, pour faire du travail en prison un véritable levier de réinsertion.



2018

PERSPECTIVES

Après plusieurs années d'actions au contact des acteurs de terrain, ce rapport a été pour la Fondation l'occasion de prendre de la hauteur sur le levier clé de la réinsertion qu'est le travail. La Fondation a pu porter son expertise du milieu carcéral au plus près des pouvoirs publics, et établir des échanges avec le Ministère de la Justice, dans l'optique de faire bouger les lignes.

Développer de nouveaux modes de coopération

Pour remettre l'emploi au cœur du parcours des détenus et leur permettre de construire un véritable projet de sortie de nature à restreindre les risques de récidive, le Ministère de la Justice a entrepris de repenser la prison, en associant la Fondation à sa réflexion sur le projet InSERRE (Innover par des Structures Expérimentales de Responsabilisation et de Réinsertion par l'emploi).

Ce projet prévoit la construction de 3 prisons expérimentales, centrées sur la formation et le travail. Ces structures à tailles humaines (180 places chacune), seront conçues comme des espaces d'apprentissage, où toutes les personnes détenues travailleront ou se formeront. Ces prisons s'ouvriront sur l'extérieur par la création d'espaces citoyens en leur sein.

PERSPECTIVES

Passant, dans la continuité du rapport sur le travail pénitentiaire, de la réflexion à la mise en œuvre, la Fondation a apporté le regard de l'entreprise sur la conception d'établissements pénitentiaires innovants. En collaborant avec le Ministère de la Justice sur ce projet, la Fondation se positionne en référent du monde des entreprises, leur donnant une large place dans la conception des futurs établissements.

Le partenariat avec les pouvoirs publics et cette réflexion conjointe se poursuivent avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle, qui pilote le déploiement de ces établissements pénitentiaires. L'objectif de la Fondation est désormais d'avoir un rôle d'entraînement auprès d'autres entreprises.

2019

Albin Heuman

Directeur de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP)

« Pour fournir un travail aux personnes détenues, nous avons besoin de faire davantage entrer les entreprises en détention. Une fois qu'elles sont convaincues de la démarche, nous pouvons ensemble adapter l'organisation de l'univers pénitentiaire au monde de l'entreprise. »



NOTRE HISTOIRE

L'avenir

Après 10 ans d'expérience acquise dans le monde carcéral, la Fondation du Groupe M6 est forte de sa position unique : elle est la seule fondation d'entreprise spécialisée sur ce sujet. Si la Fondation continue activement à se mobiliser sur le terrain dans la lutte contre la récidive, elle souhaite désormais aller plus loin, pour changer le regard que portent sur la prison, la société dans son ensemble et les entreprises en particulier.

2020
2025

2020

Affirmer un rôle de chef de file

Les récents projets tels que le rapport sur le travail en prison ou la collaboration avec le Ministère de la Justice sur InSERRE, ont renforcé le rôle d'observatoire de la Fondation du Groupe M6.

Elle a diligenté une étude afin de recueillir les attentes de ses différentes parties prenantes : Administration pénitentiaire, associations soutenues, mais aussi collaborateurs du Groupe. L'objectif était d'interroger ses modes d'actions pour mieux construire le plan d'action 2020-2025 de la Fondation.

Isabelle Verrecchia

Déléguée générale de la Fondation du Groupe M6

Le Groupe M6, par sa détermination à agir concrètement pour le retour à l'emploi des ex-détenus est un véritable terrain d'expérimentation. Les initiatives mises en place dans le Groupe – parcours d'entretiens, journée découverte de l'entreprise, immersions, stage et alternance, embauche – sont duplicables. Nous voulons partager notre expérience et accompagner les premiers pas des entreprises désireuses d'ouvrir progressivement leurs portes aux ex-détenus.

PERSPECTIVES

Forte de cette étude réaffirmant l'expertise acquise sur le monde carcéral, la Fondation poursuit activement son engagement sur le sujet de l'emploi et des alternatives à l'incarcération, points centraux de son action.

La Fondation proposera aux associations soutenues un accompagnement renforcé des projets. Elle entend faire davantage le lien entre les acteurs, et inciter au partage de bonnes pratiques, notamment en matière d'évaluation de leurs actions.

Elle intensifiera son rôle de plaidoyer, notamment vers les entreprises sur l'embauche des sortants de prison...

Afin d'avoir un effet d'entraînement et d'amplifier la mobilisation collective, la Fondation entend prendre toute sa place de chef de file de l'engagement social du monde économique à l'égard des personnes placées sous main de justice.



Impulser le changement par l'éco-citoyenneté

2021

Être privé de liberté, ce n'est pas être privé de son écocitoyenneté : chacun a des devoirs envers l'environnement et doit être acteur de sa préservation. La question de l'environnement occupe le devant de la scène, démontrant que toutes les parties prenantes de la société y compris les lieux de détention sont concernées. C'est pourquoi la Fondation a lancé un appel à projets ayant une incidence environnementale au service de la prison. Cette expérimentation a pour objectif de démontrer qu'en prison aussi, il est possible de contribuer à la préservation de l'environnement et d'impulser le changement vers la transition écologique. Le projet retenu devra apporter des solutions concrètes de développement durable à l'échelle de l'établissement pénitentiaire et sera mis en oeuvre en 2021.

PERSPECTIVES

Cet appel à projets a une spécificité : les réponses doivent être lancées et portées par un groupe de personnes détenues, faisant du temps d'incarcération un temps utile au service du collectif. L'encadrant référent, intervenant au sein de la prison (SPIP, enseignant, association, surveillant pénitentiaire...) a un rôle de facilitateur pour développer le projet, aider et accompagner les personnes détenues à passer de l'idée à l'élaboration d'un projet construit.

En devenant porteurs de projets, les personnes détenues développeront des compétences et révéleront leur potentiel. Par cet appel à projets, la Fondation souhaite valoriser l'engagement des personnes détenues à concevoir un projet collectif et à s'emparer de leur éco-citoyenneté.

Emmanuelle Tanneau

Déléguée générale adjointe
de la Fondation du Groupe M6

« Avant même la désignation du projet lauréat, l'objectif est atteint : rétablir les participants dans leur rôle de citoyen actif. En proposant et construisant un projet d'intérêt général, ils ont changé de regard sur leur environnement et plus important encore, changé de regard sur eux-mêmes : c'est la vertu de l'engagement. »



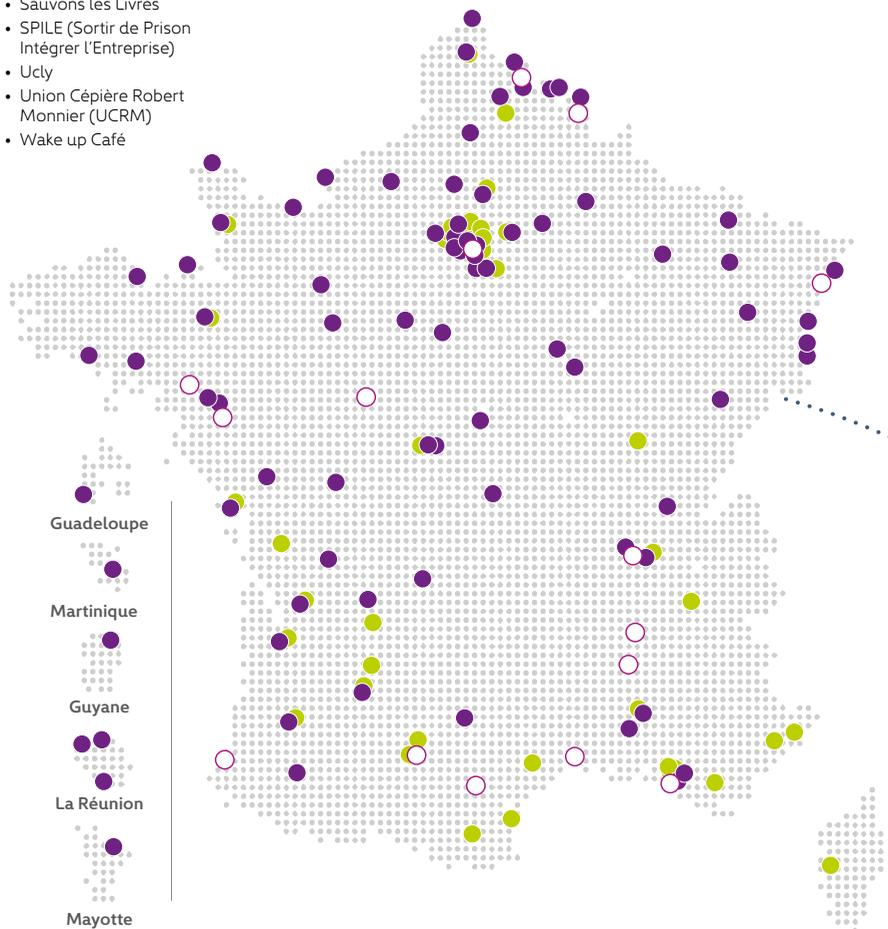
Merci aux associations, à nos partenaires et aux collaborateurs du Groupe M6 !

○ LES ASSOCIATIONS INTERVENANT EN MILIEU OUVERT

- 3A
- Adie
- ANLCI
- Apcars
- Association d'Entraide et de Reclassement Social (AERS)
- Association de Recherche en Criminologie Appliquée (ARCA)
- Association Régionale Insertion Professionnelle Publics Spécifiques (ARIPPS)
- Aurore
- Centre des monuments nationaux
- Croix Rouge
- Émergence 93
- FACE Alsace
- Farapej
- Ferme Emmaüs Baudonne
- Ferme Emmaüs Lespinassiere
- Ferme Emmaüs Source d'Envol
- Grégoire Korganow
- GREP (Groupe pour l'Emploi des Probationnaires)
- IFJR (Institut Français pour la Justice Restaurative)
- Institut Montaigne
- Jardins de Cocagne
- L'Oustal
- La Cravate Solidaire Lille
- Les Foyers Matter
- Mission Locale Intercommunale Sevrain-Tremblay-Villepinte
- MRS Association (Mouvement pour la réinsertion sociale)
- Permis de Construire
- Prisme
- Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme
- Sauvons Les Livres
- SPILE (Sortir de Prison Intégrer l'Entreprise)
- Ucly
- Union Céprière Robert Monnier (UCRM)
- Wake up Café

● LES ASSOCIATIONS INTERVENANT EN MILIEU FERMÉ

- ACAY
- ACMINOP
- AFIFF (Association du Festival International de Films de Femmes)
- ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Prison)
- Après la Pluie
- Arapej
- Ariana
- Arts Spontanés
- Auto École Sociale (ASPEC)
- Auxilia
- Cartooning For Peace
- Ceux qui veulent chanter trouvent toujours un refrain
- CodePhenix
- CRIA AFFIC 37
- Cuisine Mode d'Emploi(s)
- Départ
- Divertimento
- ECR (jusqu'à 2016)
- Entreprendre Pour Apprendre
- Établissements Bollec
- Fédération Française de Boxe
- Fédération Française de Sport Adapté
- Festival d'Avignon
- Fondation pour l'écriture
- Fu-jo
- Groupe Ares (Association pour la Réinsertion Économique et Sociale)
- Hip Hop Citoyen
- Hors Cadre
- Inserxo
- Instants de Beauté
- Jazz en Nord
- La Revue Sonore
- Le Labo des Histoires
- Les 2 Maisons
- Ligue de l'enseignement 35
- Lilavie
- Lire pour en sortir
- Makadam
- Makiz'art
- Mémoire de l'Avenir
- Mishell Evouna
- Mobylys
- Orchestre de Chambre de Paris
- Pédagogie et Prison
- Question de Justice
- Relais Enfants Parents
- RIF (Réseau des musiques actuelles en IDF)
- SOS Papa Picardie
- Théâtre de l'Odéon
- Tissons la Solidarité
- Ville en Herbes
- Yeux de l'Ouie



● ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANT À « AU-DELÀ DES LIGNES »

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





89, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : +33 (0)1 41 92 66 66

E-mail : fondation@m6.fr

www.fondationm6.fr